

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **INTP2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	5
Programme	5
Programme détaillé par matière	5
Enseignements supplémentaires	14
Prérequis entre cours	15
Cours et acquis d'apprentissage du programme	16
Informations diverses	17
Conditions d'accès	17
Pédagogie	22
Evaluation au cours de la formation	22
Mobilité et internationalisation	22
Formations ultérieures accessibles	23
Gestion et contacts	23

INTP2M - Introduction

INTRODUCTION

Votre profil

- Vous êtes curieux de nature et possédez une excellente culture générale.
- Vous êtes doté d'une réelle facilité d'expression en français et d'une grande vivacité d'esprit.
- Vous maîtrisez au moins deux langues étrangères.
- Vous êtes bon communicateur, vous voulez servir de relais entre les personnes et les cultures.
- Vous aimez être au cœur de l'événement, en contact avec des sujets variés, et continuer d'apprendre.

Votre futur job

L'interprète de conférence assure la restitution orale d'un discours prononcé dans une autre langue. Il travaille selon deux techniques.

- **L'interprétation simultanée** : installé dans une cabine, l'interprète transmet le message à mesure que l'orateur parle. Le public dans la salle reçoit le message grâce à des écouteurs. Ce type d'interprétation est généralement pratiqué dans des conférences multilingues.
- **L'interprétation consécutive** : l'interprète restitue le message aux participants, après l'intervention de l'orateur, en s'appuyant sur des notes prises selon une technique personnelle. Ce type d'interprétation est préféré dans des contextes où l'on utilise deux ou trois langues de travail.

Les interprètes travaillent comme fonctionnaires auprès de grandes organisations internationales ou comme indépendants (ou free lance), sur le marché libre, avec une variété de clients.

Les interprètes ont également des opportunités de carrière dans la diplomatie, la communication multilingue en entreprise, le journalisme, le monde de l'édition, la traduction et la révision, etc.

Votre programme

- Une équipe d'enseignants composée presque exclusivement d'interprètes professionnels faisant le lien direct entre enseignement et marché du travail.
- Un encadrement personnalisé et un travail par petits groupes d'étudiants.
- Une collaboration pédagogique avec les grandes institutions internationales (OTAN, UE, Conseil de l'Europe...).
- Un examen final devant un jury professionnel comprenant des représentants d'organisations internationales.
- L'interprétation consécutive « retour » : du français vers la langue étrangère.
- Le développement d'un profil d'expert allié à une polyvalence, une rigueur et une capacité de travail très appréciées sur le marché de l'emploi.

Votre parcours

Le programme est constitué par :

- 75 crédits de tronc commun (y compris 15 crédits pour le mémoire et de 12 à 16 crédits pour le stage).
- 30 crédits de finalité spécialisée en interprétation de conférence.
- 15 crédits de cours au choix ou une option

Les combinaisons linguistiques possibles :

- anglais + allemand
- anglais + néerlandais
- anglais + espagnol
- anglais + russe
- anglais + turc
- allemand + néerlandais
- allemand + russe
- bilingue français <-> langue des signes de Belgique francophone (LSFB)

Le test d'aptitude

Un test d'aptitude est organisé au début du master en interprétation (septembre) pour aider les étudiants à évaluer leurs aptitudes à l'interprétation. S'ils reçoivent un avis défavorable, ils ont la possibilité de se réorienter.

Les stages

Les stages permettent aux étudiants de pratiquer à « micro fermé » dans les organisations internationales telles que l'OTAN, l'UE, le Conseil de l'Europe ou l'ONU. Les stagiaires apportent aussi leur concours actif à des événements organisés par des ONG ou des associations qui n'ont pas les moyens de faire appel à des interprètes professionnels. Ces stages s'effectuent sous la supervision de professeurs-interprètes et font l'objet d'une sélection et d'une évaluation attentives.

L'examen final

Préparés aux concours des grandes organisations, les candidats présentent un examen final devant un jury professionnel d'interprètes extérieurs et de représentants d'organisations internationales.

INTP2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de sa formation, le diplômé en interprétation maîtrise un large et solide socle de connaissances, de savoir-faire et de compétences qu'il est capable de mobiliser pour assumer une situation d'interprétation dans toute sa complexité et ainsi transmettre dans sa langue maternelle, le français, avec aisance et dans toutes ses nuances, le message formulé par l'orateur en langue étrangère.

Ainsi, au terme de sa formation, le diplômé :

- a développé une maîtrise fine des langues de travail dans la pratique de l'interprétation ;
- maîtrise les différentes techniques d'interprétation (consécutive et simultanée) et est capable de les mobiliser pour transmettre le message dans une autre langue que celle de l'original en respectant les intentions et le registre de l'orateur ;
- a intégré un socle de connaissances thématiques (disciplinaires) et culturelles qu'il est capable de mobiliser et de compléter de manière autonome pour assurer une mission d'interprétation ;
- maîtrise à un haut niveau d'expertise la communication orale dans toutes ses dimensions, et en particulier l'aisance, le registre, la précision ;
- est capable de mettre en OEuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse pour approcher une problématique d'interprétation et ainsi enrichir la qualité de ses prestations ;
- est capable de dialoguer et de collaborer de manière respectueuse et constructive avec divers interlocuteurs et avec ses collègues ;
- a consolidé ses acquis techniques et déontologiques à travers une première expérience professionnelle.

En outre, le diplômé aura développé de grandes capacités d'adaptation et de flexibilité lui permettant de faire face à une multitude de situations professionnelles. Il fera preuve, à tout moment, de tact et de maîtrise de soi et respectera les règles déontologiques de la profession. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'un haut niveau d'expertise et de polyvalence et d'évoluer positivement dans son cadre de travail. En outre, il sera soucieux de développer et de promouvoir son identité professionnelle et de se positionner sur le marché du travail.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Démontrer une maîtrise fine des langues de travail dans la pratique de l'interprétation.
 - 1.1. Manier parfaitement la langue A (langue maternelle ou de culture vers laquelle on interprète) : utiliser la langue à un très haut niveau de précision (C2+), afin de transmettre toutes les subtilités de sens ;
 - 1.2. Comprendre en profondeur, dans toutes leurs nuances, deux langues C (langues étrangères à partir desquelles on interprète) : atteindre un niveau d'authenticité équivalent à celui d'un locuteur natif dans la compréhension orale et écrite (niveau C2) permettant d'appréhender des sujets et des raisonnements thématiques complexes ;
 - 1.3. Maîtriser les langues de spécialité, jargons de différentes disciplines (droit, économie, sciences et techniques, relations internationales et questions européennes) dans la compréhension des langues C (niveau C2) et les manier parfaitement dans la langue A (niveau C2+) ;
 - 1.4. Transmettre dans la langue A le message original exprimé en langues C, en situation d'interprétation consécutive et simultanée :
 - en démontrant une maîtrise parfaite de la langue d'expression afin de rendre le message avec aisance ;
 - en captant l'essence du discours, se l'appropriant pour restituer le message de façon cohérente, structurée, précise, en rendant toutes les nuances de sens ;
 - en rendant compte du cheminement de la pensée de l'auteur ;
 - en adaptant la présentation (forme) au public visé dans le respect des intentions poursuivies par l'auteur, selon le registre de communication pertinent ;
 - et selon les conventions de communication spécifiques au contexte ;
 - 1.5. Actualiser ses connaissances linguistiques.
2. Démontrer une maîtrise approfondie des connaissances théoriques et des savoir-faire spécifiques à l'interprétation de conférence (consécutive et simultanée) et une capacité à les mobiliser de manière pertinente et critique dans le contexte de l'interprétation de conférence.
 - 2.1. Maîtriser et mobiliser les méthodes d'analyse, les outils de compréhension et faire preuve d'un esprit de synthèse afin de distinguer l'essentiel de l'accessoire dans le discours, en veillant au respect des nuances ;
 - 2.2. Développer une prise de recul qui permette l'analyse en profondeur du discours ;
 - 2.3. Intégrer les techniques de transposition théoriquement fondées et les mobiliser dans leur pratique jusqu'à l'automatisation de ces dernières ;
 - 2.4. Intégrer de manière autonome les savoirs et savoir-faire nouveaux, et les mobiliser avec rigueur et efficacité dans sa pratique professionnelle ;
 - 2.5. Identifier et porter un regard critique sur de nouveaux savoirs théoriques du domaine (issus de la recherche) susceptibles d'éclairer et de faire évoluer sa pratique professionnelle ;
 - 2.6. Utiliser avec efficacité les outils et les techniques de recherche documentaire et terminologique ;
 - 2.7. S'adapter aux évolutions des nouvelles technologies et les intégrer dans sa pratique.
3. Faire preuve de l'appropriation des connaissances interculturelles nécessaires à la compréhension, à l'analyse et à la contextualisation des discours à interpréter et les intégrer dans la pratique pour aboutir à une interprétation fidèle du discours source dans tous ses aspects.
 - 3.1. Faire preuve d'une solide culture générale et entretenir un esprit de curiosité pour étendre constamment celle-ci ;
 - 3.2. Faire preuve d'une connaissance approfondie de la/des cultures propres à chacune des langues de travail dans leurs dimensions historique, géopolitique, économique, juridique, sociale et artistique ;
 - 3.3. Détecter les composantes socio-culturelles sous-jacentes à un discours et les transposer de la manière la plus appropriée à travers l'opération d'interprétation ;

- 3.4. Analyser les présupposés, l'implicite, les allusions, les stéréotypes, l'intertextualité d'un discours pour aboutir à une interprétation fidèle du discours source dans tous ses aspects.
4. Identifier les connaissances thématiques (disciplinaires) nécessaires, le cas échéant les compléter de manière autonome, et les mobiliser avec pertinence pour assurer une mission d'interprétation à un haut niveau de qualité.
- 4.1. Maîtriser un socle de connaissances dans divers domaines disciplinaires, les sociolectes et la terminologie propres en langues A et C ;
- 4.2. Identifier ses besoins en information et documentation en fonction de la mission d'interprétation à assurer ;
- 4.3. Développer des stratégies de recherche documentaire et terminologique en sélectionnant et utilisant efficacement les outils et moteurs de recherche pertinents ;
- 4.4. Faire preuve d'esprit critique et de rigueur dans l'évaluation des sources ;
- 4.5. S'approprier les nouvelles connaissances nécessaires et les mobiliser pour assurer la mission d'interprétation ;
- 4.6. Se créer un réseau d'informateurs experts et y recourir avec pertinence ;
- 4.7. Concevoir un archivage efficace de ses propres documents et se constituer ainsi une base de données facilement exploitable.
5. Concevoir et réaliser un travail de recherche appliquée mettant en Œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse dans le domaine de l'interprétation, de l'interprétologie, de la traduction ou de la terminologie.
- 5.1. Situer et définir la problématique du mémoire dans le domaine de l'interprétation, de l'interprétologie, de la traduction ou de la terminologie, en veillant à préciser le contexte et à expliciter la(les) question(s) de recherche appliquée qu'elle soulève ;
- 5.2. Produire une revue de la littérature scientifique se rapportant à la problématique en questionnant de manière critique la validité et la pertinence des sources et des connaissances disponibles ;
- 5.3. Sélectionner de manière critique les concepts, modèles et outils, théoriquement et empiriquement validés, pertinents en regard de la problématique ;
- 5.4. Mobiliser les concepts, modèles et outils identifiés, les adapter le cas échéant, ou en concevoir de nouveaux, pour mener à bien une réflexion sur la problématique définie ;
- 5.5. Confronter les concepts et modèles théoriques mobilisés à leur mise en application dans la pratique de l'interprétation ou de la traduction et porter ainsi un regard critique sur les choix d'interprétation ou de traduction ;
- 5.6. Faire preuve d'un esprit de synthèse et formuler des conclusions scientifiques ;
- 5.7. Faire preuve d'un esprit appliqué et construire des savoirs, outils et/ou pistes d'action utiles à la pratique professionnelle du traducteur ou de l'interprète ;
- 5.8. Intégrer, tout au long de la démarche de réflexion, les dimensions culturelles et interculturelles en lien avec la problématique étudiée ;
- 5.9. Faire preuve de la rigueur et de la qualité spécifiques requises en interprétation tant dans la formulation que dans la présentation ;
- 5.10. Identifier de manière critique les enjeux liés aux évolutions récentes de la recherche touchant les différents domaines de l'interprétation.
6. Communiquer de manière professionnelle, en mobilisant ses compétences d'expert en langues et en s'adaptant au contexte et au public visé, y compris en situation de communication nouvelle et inédite ; interagir et collaborer de manière respectueuse et constructive avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée en mobilisant des compétences verbales et non verbales.
- 6.1. Communiquer, dans les langues A et C, de façon correcte, structurée, neutre, argumentée selon les conventions de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé et aux intentions poursuivies ;
- 6.2. Communiquer de manière à établir un climat de confiance avec les auditeurs, en adoptant le ton et l'attitude appropriés ;
- 6.3. S'adapter aux besoins des « consommateurs », en développant le sens de l'empathie, sans trahir le discours original et son contexte ;
- 6.4. Faire preuve de flexibilité et de vivacité d'esprit pour s'adapter à des situations de communication nouvelles et immédiates ;
- 6.5. Dialoguer et interagir de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (tant d'un point de vue culturel, que par leur fonction, leurs champs d'action et leur domaine disciplinaire d'expertise) :
- en mobilisant la communication verbale et non verbale ;
 - en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, d'empathie et d'assertivité ;
- 6.6. S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe (dans des situations d'apprentissage et d'intégration professionnelle multiculturelles) ;
- 6.7. Interagir et collaborer de manière constructive et harmonieuse avec ses collègues en cabine d'interprétation afin d'assurer une prestation de qualité.
7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur critique et responsable, en ayant intégré une logique de développement continu.
- 7.1. S'engager dans une pratique professionnelle en suivant une approche fondée scientifiquement (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une prise de distance critique ;
- 7.2. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du contexte de travail et d'autrui ;
- 7.3. Porter un regard critique sur ses connaissances, ses compétences (linguistiques et autres) ainsi que sur sa pratique ;
- 7.4. Mettre en Œuvre, de manière autonome, les moyens et opportunités pour améliorer ses compétences dans une logique de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son environnement social et professionnel.
8. Agir en tant qu'interprète faisant preuve de professionnalisme dans le respect des principes de déontologie et des normes de qualité propres à sa profession, développer son identité professionnelle et la positionner sur le marché du travail.
- 8.1. Gérer avec professionnalisme les différentes étapes allant de la commande de la mission d'interprétation jusqu'à la prestation d'interprétation et n'accepter que les contrats que l'on est capable d'honorer ;
- 8.2. Connaître, respecter et appliquer les cadres légaux et les principes de déontologie qui régissent la profession d'interprète (notamment la discrétion, la confidentialité et le secret professionnel) en tenant compte de la spécificité de son champ d'intervention ;
- 8.3. Connaître et appliquer, dans ses prestations, les normes de qualité reconnues dans la profession, et ne pas accepter de mission d'interprétation si celle-ci risque de se dérouler dans des conditions matérielles ne permettant pas un travail de qualité ;
- 8.4. Se tenir informé des évolutions de la profession et de l'évolution des normes de qualité ;
- 8.5. Se positionner par rapport à sa profession d'interprète et son expertise, en définir les contours et les spécificités, développer et promouvoir son identité professionnelle et se positionner sur le marché du travail ;
- 8.6. Faire preuve de concentration, de persévérance, de tact et de maîtrise de soi, en particulier dans les situations de stress.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme est constitué par :

- 75 crédits de tronc commun (y compris 15 crédits pour le mémoire et de 12 à 16 crédits pour le stage) ;
- une finalité (30 crédits) ;
- des cours au choix ou une option (15 crédits).

INTP2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🌐 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Formation générale (39 crédits)

○ LINTP2800	Mémoire		FR [q1+q2] [] [15 Crédits]		X
○ LINTP2001	Déontologie de l'interprétation de conférence	Françoise Celis	FR [q1] [15h] [3 Crédits]		X
○ LINTP2000	Fondements de l'interprétation	Françoise Celis José De Groef Anne De Smet (coord.)	FR [q1] [15h+15h] [5 Crédits]	X	

⊗ Pour les étudiants en langue des signes (16 crédits)

○ LINTP2903	Stage Langues des Signes - Partie 1	Anne De Smet (coord.)	FR [q2] [60h] [4 Crédits]		X
○ LINTP2904	Stage Langues des Signes - Partie 2	Anne De Smet (coord.)	FR [q2] [180h] [12 Crédits]		X

⊗ Pour les autres étudiants (16 crédits)

○ LINTP2900	Stage ■	Anne De Smet (coord.)	FR [q2] [120h] [12 Crédits]		X
○ LLSTI2100	Outils de traduction et documentation	Geneviève Maubille	FR [q1] [30h+45h] [4 Crédits]	X	

o Un ou deux cours en fonction des langues étudiées (8 crédits)

⊗ LLSTI2110	Angewandte Sprache und Kultur für ÜbersetzerInnen und DolmetscherInnen - Deutsch	Dany Etienne (coord.) Françoise Gallez	DE [q1] [30h+30h] [4 Crédits]	X	
⊗ LLSTI2120	Language, Culture, Translation and Interpreting - English	William Hayes	EN [q1] [30h+30h] [4 Crédits]	X	
⊗ LLSTI2130	Taal en cultuur voor vertalers en tolken - Nederlands	Jean-Pierre Colson (coord.) Audrey Fromont Marlène Vranx	NL [q2] [30h+30h] [4 Crédits]	X	

				Bloc annuel	
				1	2
⊗ LLSTI2140	Lengua y cultura aplicadas a la Traducción e Interpretación-Español	Carlos Munoz Mendoza	FR [q2] [30h+30h] [4 Crédits]	X	
⊗ LLSTI2160	Langue et culture appliquées à la traduction et à l'interprétation (EN RUSSE)	Marina Riapolova	FR [q2] [30h+30h] [4 Crédits]	X	
⊗ LLSTI2170	Yazılı ve Sözlü Çeviriye Yönelik Uygulamalı Dil ve Kültür	Seher Gökçe	FR [q2] [30h+30h] [4 Crédits]	X	
⊗ LLSTI2180	Langue et culture appliquées à la traduction et à l'interprétation - Langue des signes	Thierry Haesenne (coord.) Irène Strasly	FR [q2] [30h+30h] [8 Crédits]	X	

o Un ou deux cours en fonction des langues étudiées (6 crédits)

⊗ LINTP2210	Traduction à vue allemand > français	Patricia Kerres	FR [q1] [0h+30h] [3 Crédits]	X	
⊗ LINTP2220	Traduction à vue anglais > français	Tiffany Jandrain (supplée Nathalie Caron)	FR [q1] [0h+30h] [3 Crédits]	X	
⊗ LINTP2230	Traduction à vue néerlandais > français	Christian Marcipont	FR [q1] [0h+30h] [3 Crédits]	X	
⊗ LINTP2240	Traduction à vue espagnol > français	Anne De Smet	FR [q1] [0h+30h] [3 Crédits]	X	
⊗ LINTP2260	Traduction à vue russe > français	Cécile Frogneux	FR [q1] [0h+30h] [3 Crédits]	X	
⊗ LINTP2270	Traduction à vue turc > français	Pierre Vanrie	FR [q1] [0h+30h] [3 Crédits]	X	
⊗ LINTP2290	Traduction à vue français > LSFB	Thierry Haesenne	FR [q1] [0h+30h] [6 Crédits]	X	

o Un ou deux cours en fonction des langues étudiées (8 crédits)

⊗ LINTP2310	Techniques d'interprétation consécutive allemand > français	Dirk Bärenwald Patricia Kerres (coord.)	FR [q1] [15h+30h] [4 Crédits]	X	
⊗ LINTP2320	Techniques d'interprétation consécutive anglais > français	Tania Biondi (coord.)	FR [q1] [15h+30h] [4 Crédits]	X	
⊗ LINTP2330	Techniques d'interprétation consécutive néerlandais > français	Jean-Pierre Colson (coord.) Johan Van Clevén	FR [q1] [15h+30h] [4 Crédits]	X	
⊗ LINTP2340	Techniques d'interprétation consécutive espagnol > français	José De Groef Anne De Smet (coord.)	FR [q1] [15h+30h] [4 Crédits]	X	
⊗ LINTP2360	Techniques d'interprétation consécutive russe > français	Cécile Frogneux (coord.) Marina Riapolova	FR [q1] [15h+30h] [4 Crédits]	X	
⊗ LINTP2370	Techniques d'interprétation consécutive turc > français	Pierre Vanrie	FR [q1] [15h+30h] [4 Crédits]	X	
⊗ LINTP2391	Techniques d'interprétation consécutive français de et vers LSFB	Thierry Haesenne (coord.)	FR [q1] [15h+15h] [8 Crédits]	X	

o Un ou deux cours en fonction des langues étudiées (8 crédits)

⊗ LINTP2410	Pratique de l'interprétation consécutive allemand > français	Dirk Bärenwald Patricia Kerres (coord.)	FR [q2] [0h+45h] [4 Crédits]	X	
⊗ LINTP2420	Pratique de l'interprétation consécutive anglais > français	Tania Biondi (coord.)	FR [q2] [0h+45h] [4 Crédits]	X	
⊗ LINTP2430	Pratique de l'interprétation consécutive néerlandais > français	Jean-Pierre Colson (coord.) Johan Van Clevén	FR [q2] [0h+45h] [4 Crédits]	X	
⊗ LINTP2440	Pratique de l'interprétation consécutive espagnol > français	José De Groef (coord.) Anne De Smet	FR [q2] [0h+45h] [4 Crédits]	X	
⊗ LINTP2460	Pratique de l'interprétation consécutive russe > français	Cécile Frogneux (coord.) Marina Riapolova	FR [q2] [0h+45h] [4 Crédits]	X	
⊗ LINTP2470	Pratique de l'interprétation consécutive turc > français	Pierre Vanrie	FR [q2] [0h+45h] [4 Crédits]	X	
⊗ LINTP2491	Pratique de l'interprétation consécutive français de et vers LSFB	Thierry Haesenne (coord.)	FR [q2] [0h+30h] [8 Crédits]	X	

o Un cours à choisir parmi : (3 crédits)

⊗ LINTP2501	Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > allemand	Dirk Bärenwald	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits]	X	
⊗ LINTP2502	Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > anglais	William Hayes	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits]	X	

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LINTP2503	Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > néerlandais	Audrey Fromont	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits]	X	
⌘ LINTP2504	Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > espagnol	Anne De Smet (coord.)	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits]	X	
⌘ LINTP2505	Introduction à l'International Sign (réservée aux étudiants LSFB)	Thierry Haesenne	FR [q2] [15h] [3 Crédits]	X	

o Un cours à choisir parmi : (3 crédits)

⌘ LINTP2511	Pratique de l'interprétation consécutive retour : français > allemand 🇩🇪	Dirk Bärenwald	FR [q1] [0h+30h] [3 Crédits]		X
⌘ LINTP2512	Pratique de l'interprétation consécutive retour : français > anglais 🇬🇧	José De Groef (coord.)	FR [q1] [0h+30h] [3 Crédits]		X
⌘ LINTP2513	Pratique de l'interprétation consécutive retour : français > néerlandais 🇳🇱	Audrey Fromont Johan Van Cleven (coord.)	FR [q1] [0h+30h] [3 Crédits]		X
⌘ LINTP2514	Pratique de l'interprétation consécutive retour : français > espagnol 🇪🇸	Carlos Munoz Mendoza	FR [q1] [0h+30h] [3 Crédits]		X
⌘ LINTP2515	Techniques de l'International Sign (réservée aux étudiants LSFB)	Thierry Haesenne	FR [q1] [0h+30h] [3 Crédits]		X

Finalité spécialisée : interprétation de conférence [30.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🌐 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:**o Deux cours en fonction des langues étudiées (8 crédits)**

⌘ LINTP2601	Introduction à l'interprétation simultanée allemand > français	Patricia Kerres (coord.)	[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits]	X	
⌘ LINTP2602	Introduction à l'interprétation simultanée anglais > français	Tania Biondi (coord.)	[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits]	X	
⌘ LINTP2603	Introduction à l'interprétation simultanée néerlandais > français	Johan Van Cleven (coord.)	[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits]	X	
⌘ LINTP2604	Introduction à l'interprétation simultanée espagnol > français	José De Groef (coord.) Anne De Smet	[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits]	X	
⌘ LINTP2606	Introduction à l'interprétation simultanée russe > français	Cécile Frogneux (coord.) Marina Riapolova	[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits]	X	
⌘ LINTP2607	Introduction à l'interprétation simultanée turc > français	Pierre Vanrie (coord.)	[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits]	X	
⌘ LINTP2608	Introduction à l'interprétation simultanée LSFb > français	Alain Bacci	[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits]	X	
⌘ LINTP2609	Introduction à l'interprétation simultanée français > LSFb	Thierry Haesenne (coord.)	[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits]	X	

o Deux cours en fonction des langues étudiées (10 crédits)

⌘ LINTP2611	Techniques d'interprétation de conférence (consécutives et simultanées) allemand > français ■	Dirk Bärenwald (coord.)	[FR] [q1] [0h+90h] [5 Crédits]		X
⌘ LINTP2612	Techniques d'interprétation de conférence (consécutives et simultanées) anglais > français ■	Tania Biondi Françoise Celis (coord.)	[FR] [q1] [0h+90h] [5 Crédits]		X
⌘ LINTP2613	Techniques d'interprétation de conférence (consécutives et simultanées) néerlandais > français ■	Johan Van Cleven (coord.)	[FR] [q1] [0h+90h] [5 Crédits]		X
⌘ LINTP2614	Techniques d'interprétation de conférence (consécutives et simultanées) espagnol > français ■	José De Groef Anne De Smet (coord.)	[FR] [q1] [0h+90h] [5 Crédits]		X
⌘ LINTP2616	Techniques d'interprétation de conférence (consécutives et simultanées) russe > français ■	Marina Riapolova (coord.)	[FR] [q1] [0h+90h] [5 Crédits]		X
⌘ LINTP2617	Techniques d'interprétation de conférence (consécutives et simultanées) turc > français ■	Pierre Vanrie (coord.)	[FR] [q1] [0h+90h] [5 Crédits]		X
⌘ LINTP2618	Techniques d'interprétation de conférence LSFb > français	Thierry Haesenne (coord.) Patricia Kerres (coord.)	[FR] [q1] [0h+60h] [5 Crédits]		X
⌘ LINTP2619	Techniques d'interprétation de conférence français > LSFb	Thierry Haesenne (coord.)	[FR] [q1] [0h+60h] [5 Crédits]		X

o Deux cours en fonction des langues étudiées (12 crédits)

⌘ LINTP2621	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanées, simultanées avec texte) allemand > français	Dirk Bärenwald (coord.)	[FR] [q2] [0h+120h] [6 Crédits]		X
⌘ LINTP2622	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanées, simultanées avec texte) anglais > français	Françoise Celis (coord.)	[FR] [q2] [0h+120h] [6 Crédits]		X
⌘ LINTP2623	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanées, simultanées avec texte) néerlandais > français	Johan Van Cleven	[FR] [q2] [0h+120h] [6 Crédits]		X
⌘ LINTP2624	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanées, simultanées avec texte) espagnol > français	José De Groef Anne De Smet (coord.)	[FR] [q2] [0h+120h] [6 Crédits]		X

Bloc
annuel

1 2

⌘ LINTP2626	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanée, simultanée avec texte) russe > français	Cécile Frogneux (coord.) Marina Riapolova	FR [q2] [0h+120h] [6 Crédits]		x
⌘ LINTP2627	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanée, simultanée avec texte) turc > français	Pierre Vanrie (coord.)	FR [q2] [0h+120h] [6 Crédits]		x
⌘ LINTP2628	Pratiques de l'interprétation de conférence (simultanée) LSFB > français	Thierry Haesenne (coord.) Patricia Kerres	FR [q2] [0h+45h] [6 Crédits]		x
⌘ LINTP2629	Pratiques de l'interprétation de conférence (simultanée, simultanée avec texte) français > LSFB	Thierry Haesenne (coord.)	FR [q2] [0h+90h] [6 Crédits]		x

Options et/ou cours au choix [15.0]

- > Option en cultures et éthique du numérique [prog-2021-intp2m-lfial800o]
 > Cours au choix [prog-2021-intp2m-lintp805o]

Option en cultures et éthique du numérique [15.0]

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à portée de main », mais s'infiltre et fusionne déjà intimement avec nos pensées, nos sensations, et même nos corps.

L'option en cultures et éthique numériques propose des cours axés sur ces changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires. Elle invite les étudiants à réfléchir de manière critique et créative aux évolutions à grande échelle qui en résultent et les dote des compétences et des outils nécessaires pour aborder leurs sujets dans une perspective d'avant-garde, actuellement très nécessaire, véritablement efficace et globale.

Les sujets et les applications pratiques enseignés dans cette option ouvrent également le champ de nos domaines de spécialisation à des points de vue interdisciplinaires plus larges, nous rendant ainsi prêts à être professionnellement polyvalents et à réussir dans un monde numérique profondément transformé.

<https://sites.uclouvain.be/chairealtissia/>

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊗ Cours accessible aux étudiants internationaux
- ⊗ Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

○ LFIAL2010	Chaire Altissia : Enjeux culturels et éthiques du numérique	Chris Tanasescu	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]	X	
○ LFIAL2020	Chaire Altissia : Pratiques du numérique en sciences humaines	Chris Tanasescu	FR [q2] [22.5h+15h] [5 Crédits]	X	

Un cours parmi : (5 crédits)

⊗ LFIAL2630	Méthodologie du traitement informatique des données textuelles	Cédric Fairon	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LFIAL2640	Humanités numériques	Paul Bertrand	FR [q2] [15h] [5 Crédits] △	X	X
⊗ LFIAL2650	Analyse et édition de documents et données numériques en sciences humaines et sociales	Chris Tanasescu	FR [q2] [15h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LFIAL2660	Séminaire : pratique du numérique	Chris Tanasescu (supplée Paul Bertrand)	FR [q2] [15h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LHIST2600	Pratiques numériques dans les métiers de l'histoire <i>Ce cours est accessible uniquement à l'étudiant en master en histoire ou ayant suivi la mineure en histoire</i>		FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕	X	X
⊗ LFILO2970	Seminar on (ethical aspects of) the relation between science and society in a digital world	Charles Pence	EN [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LCLIB2120	Bibliothéconomie et bibliométrie : collections, services, ressources et médiation	Frédéric Brodtkom	FR [q1] [15h] [5 Crédits] △ ⊖	X	X
⊗ LCLIB2130	Le livre numérique	Pierre Van Overbeke	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊖	X	X
⊗ LEPL2210	Ethics and ICT	Axel Gosseries Olivier Pereira	EN [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LANTR2115	Séminaire d'Anthropologie du Numérique : technologie, jeux vidéos et mondes virtuels	Olivier Servais	FR [q2] [15h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LCOMU2640	Education aux médias et littératie médiatique	Thibault Philippette	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	X	X

Bloc
annuel

1 2

⌘ LDEMO2640	"Big data" : capture et analyse de données massives	Christine Schnor	EN [q2] [20h] [5 Crédits]	x	x
⌘ LEUSL2113	Digital Europe	Christophe Lazaro	EN [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
⌘ LSOC2002	Sociologie du numérique	Lionel Detry (supplée Laura Merla)	EN [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x

Cours au choix [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊗ Cours accessible aux étudiants internationaux
- ⊗ Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⊗ Questions internationales et européennes

⊗ LEUSL2041	Histoire de l'unification européenne (de l'entre-deux-guerres à l'Europe élargie)	Vincent Dujardin Anne-Sophie Gijs	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits]	X	
-------------	---	--------------------------------------	-----------------------------	---	--

⊗ Deux cours à choisir parmi

⊗ LEUSL2011	Acteurs du système politique européen	Denis Duez	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LEUSL2104	L'Union économique et monétaire	Ivo Maes Damien Piron	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LEUSL2301	Politique étrangère, sécurité et défense européenne	Raoul Delcorde	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LSPRI2330	Stratégie et sécurité internationale	Dorothee Vandamme (supplée Michel Liegeois)	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LEUSL2308	Union européenne - Russie : enjeux géopolitiques du continent eurasiatique - Chaire IBL	Laetitia Spetschinsky	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LEUSL2310	Union européenne, Coopération internationale et Développement		[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] △	X	X
⊗ LHIST2640	Histoire de l'Amérique latine		[FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖	X	X
⊗ LDVLP2631	Analyse socio-politique de l'Amérique latine	Matthieu de Nanteuil	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X

⊗ Interprétation et communication interculturelle

⊗ LTRAD2491	Traduction et communication interculturelle	Françoise Gallez	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LTRAD2861	Community interpreting russe de et vers le français	Marina Riapolova	[FR] [q2] [0h+30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LTRAD2871	Community interpreting turc de et vers français	Seher Gökçe (coord.) Pierre Vanrie	[FR] [q2] [0h+30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LTRAD2860	Traduction jurée à partir du russe		[FR] [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕	X	X
⊗ LTRAD2870	Traduction jurée à partir du turc	Seher Gökçe	[FR] [q1] [15h] [5 Crédits] ⊖	X	X
⊗ LTRAD2960	Traduction du français vers le russe (EN RUSSE)		[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] △ ⊖	X	X
⊗ LTRAD2970	Fransızcadan Türkçeye çeviri	Seher Gökçe	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕	X	X

⊗ Traduction audiovisuelle

⊗ LTRAD2400	TAV : Fondements théoriques et aspects pratiques	Nathalie Caron	[FR] [q1] [15h+15h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LTRAD2410	TAV : Techniques spécialisées	Anne-Marie Collins	[FR] [q1] [15h+15h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LTRAD2430	Adaptation audiovisuelle à l'oral : audiodescription, voice over et commentaire	Anne-Marie Collins Patricia Kerres (coord.)	[FR] [q1] [15h+15h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LTRAD2424	Adaptation audiovisuelle appliquée au doublage	Anne-Marie Collins Geneviève Maubille (coord.)	[FR] [q1] [0h+15h] [5 Crédits]	X	X

⊗ Recherche en interprétologie

⊗ LTRAD2300	Histoire de la traduction, de la médiation et des transferts culturels	Laurent Béghin (coord.) Christian Marcipont	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits]	X	X
-------------	--	--	-----------------------------	---	---

				Bloc annuel	
				1	2
⊗ LTRAD2301	Approches textuelles, discursives et cognitives en traductologie	Marie-Aude Lefer	FR [q1] [30h] [5 Crédits] △	X	X
⊗ LTRAD2302	Corpus-based translation studies	Marie-Aude Lefer	EN [q1] [30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LTRAD2303	Phraseology and translation	Jean-Pierre Colson	EN [q1] [30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LTRAD2304	Séminaire de recherche en traductologie - Histoire de la traduction, de la médiation et des transferts culturels	Laurent Béghin	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊙	X	X
⊗ LTRAD2305	Séminaire de recherche en traductologie - Approches textuelles, discursives et cognitives en traductologie	Marie-Aude Lefer	FR [q2] [15h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LTRAD2306	Research seminar in translation studies : Phraseology and translation	Jean-Pierre Colson	EN [q2] [15h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LTRAD2307	Research seminar in translation studies : Corpus-based translation studies	Marie-Aude Lefer	EN [q2] [15h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LTRAD2310	Deutsch - Forschungsseminar Traductologie und Interpretologie	Françoise Gallez	DE [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕	X	X
⊗ LTRAD2320	Research seminar in English translation and interpreting studies	Paul Arblaster	EN [q1] [15h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LTRAD2330	Onderzoeksseminarie Nederlandse Vertaal- en tolkenwetenschap	Jean-Pierre Colson	NL [q1] [15h] [5 Crédits] ⊙	X	X

⊗ Langues des signes

⊗ LINTP2881	Interprétation communautaire LSFB de et vers le français	Thierry Haesenne (coord.)	FR [q1] [0h+30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LLST12481	TAV et techniques d'interprétation à distance spécifiques à la LSFB		FR [q1] [0h+15h] [10 Crédits] ⊕	X	X

⊗ Autres cours

15 crédits à choisir dans cette liste ou dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, en accord avec le jury restreint. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours qu'il souhaite choisir qu'il est autorisé à le(s) suivre. L'étudiant n'est pas autorisé à choisir plus de 6 crédits de cours appartenant au tronc commun de son propre master. Aucun cours ne peut être choisi dans la fin. spécialisée du master en interprétation, ni dans la fin. didactique du master en traduction.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il doit ajouter en début de son programme de master des enseignements supplémentaires visant à acquérir les matières prérequis pour les études visées.

Ce module complémentaire est destiné aux étudiants ayant une **AESI en langues germaniques**. Pour les étudiants ayant une autre formation, d'autres enseignements complémentaires pourraient être déterminés en fonction de leur parcours antérieur.

L'étudiant-e suit à l'université Saint-Louis - Bruxelles (USL-B) les unités d'enseignement correspondant aux crédits ajoutés à son programme de master en interprétation dans le cadre de la passerelle. Ces unités d'enseignement sont dispensées sur le site de la Faculté de traduction et d'interprétation Marie Haps (TIMH), rue d'Arlon à 1050 Bruxelles.

Elles font parties de la liste suivante, chaque étudiant-e recevant un programme individuel en fonction de son parcours antérieur. Le programme type de la passerelle est composé de 60 crédits, en particulier des cours de traduction dans les deux langues choisies par l'étudiant-e.

L'USL-B s'engage à mettre tout en œuvre pour que l'étudiant puisse participer à toutes les activités d'apprentissage du programme-type, sans toutefois pouvoir garantir la compatibilité des horaires de ces activités d'apprentissage.

Les modalités de participation et d'évaluation des activités d'apprentissage visées sont définies par l'USL-B.

Le règlement général des études et des examens de l'UCLouvain est d'application. Le jury de master est en charge des délibérations.

Lorsqu'il-elle est présent-e sur le site de l'USL-B afin d'assister aux cours organisés, l'étudiant-e de l'UCLouvain est tenu-e d'avoir un comportement qui ne s'oppose pas aux exigences du bon déroulement de la vie universitaire et, en particulier, à l'exigence du respect des personnes - qu'il s'agisse des membres du personnel de l'Université ou des autres étudiant-es - et des biens. En cas de manquement fautif à ces exigences, l'étudiant-e concerné-e s'expose aux sanctions disciplinaires prévues par la règlement de discipline relatif aux étudiant-es en vigueur à l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🌐 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- 🇫🇷 Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

⌘ EMHFR1121	Linguistique générale et comparée (USL-B)		FR [q1] [45h] [5 Crédits]
⌘ EMHFR1131	Pratique de l'écrit 1 (USL-B)		FR [q1] [37.5h] [5 Crédits]
⌘ EMHFR1231	Pratique de la communication orale et écrite (USL-B)		FR [q1+q2] [75h] [5 Crédits]
⌘ EMHCC1111	Initiation à la culture des pays de langue C et C' (USL-B)		FR [q2] [45h] [5 Crédits]
⌘ EMHCG1141	Droit (USL-B)		FR [q2] [60h] [5 Crédits]
⌘ EMHCG1241	Histoire des relations internationales (USL-B)		FR [q1] [45h] [5 Crédits]
⌘ EMHCG1251	Économie (USL-B)		FR [q2] [60h] [5 Crédits]
⌘ EMHCG1321	Analyse du discours appliqué à la traduction (USL-B)		FR [q2] [45h] [5 Crédits]
⌘ EMHAN1231	Anglais : traduction vers A (USL-B)		EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
⌘ EMHAN1351	Anglais : traduction et interprétation (USL-B)		EN [q2] [60h] [5 Crédits]
⌘ EMHAL1231	Allemand : traduction vers A (USL-B)		DE [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
⌘ EMHAL1351	Allemand : traduction et interprétation (USL-B)		DE [q2] [60h] [5 Crédits]
⌘ EMHNE1231	Néerlandais : traduction vers A (USL-B)		NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
⌘ EMHNE1351	Néerlandais : traduction et interprétation (USL-B)		NL [q2] [60h] [5 Crédits]

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour permettre à l'étudiant-e de poursuivre ses études avec une charge annuelle suffisante)
- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LINTP2511	"Pratique de l'interprétation consécutive retour : français > allemand" a comme prérequis LINTP2501
	• LINTP2501 - Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > allemand
LINTP2512	"Pratique de l'interprétation consécutive retour : français > anglais" a comme prérequis LINTP2502
	• LINTP2502 - Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > anglais
LINTP2513	"Pratique de l'interprétation consécutive retour : français > néerlandais" a comme prérequis LINTP2503
	• LINTP2503 - Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > néerlandais
LINTP2514	"Pratique de l'interprétation consécutive retour : français > espagnol" a comme prérequis LINTP2504
	• LINTP2504 - Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > espagnol
LINTP2611	"Techniques d'interprétation de conférence (consécutive et simultanée) allemand > français" a comme prérequis LINTP2410 ET LINTP2601
	• LINTP2410 - Pratique de l'interprétation consécutive allemand > français
	• LINTP2601 - Introduction à l'interprétation simultanée allemand > français
LINTP2612	"Techniques d'interprétation de conférence (consécutive et simultanée) anglais > français" a comme prérequis LINTP2420 ET LINTP2602
	• LINTP2420 - Pratique de l'interprétation consécutive anglais > français
	• LINTP2602 - Introduction à l'interprétation simultanée anglais > français
LINTP2613	"Techniques d'interprétation de conférence (consécutive et simultanée) néerlandais > français" a comme prérequis LINTP2430 ET LINTP2603
	• LINTP2430 - Pratique de l'interprétation consécutive néerlandais > français
	• LINTP2603 - Introduction à l'interprétation simultanée néerlandais > français
LINTP2614	"Techniques d'interprétation de conférence (consécutive et simultanée) espagnol > français" a comme prérequis LINTP2440 ET LINTP2604
	• LINTP2440 - Pratique de l'interprétation consécutive espagnol > français
	• LINTP2604 - Introduction à l'interprétation simultanée espagnol > français
LINTP2616	"Techniques d'interprétation de conférence (consécutive et simultanée) russe > français" a comme prérequis LINTP2460 ET LINTP2606
	• LINTP2460 - Pratique de l'interprétation consécutive russe > français
	• LINTP2606 - Introduction à l'interprétation simultanée russe > français
LINTP2617	"Techniques d'interprétation de conférence (consécutive et simultanée) turc > français" a comme prérequis LINTP2470 ET LINTP2607
	• LINTP2470 - Pratique de l'interprétation consécutive turc > français
	• LINTP2607 - Introduction à l'interprétation simultanée turc > français
LINTP2900	"Stage" a comme prérequis (LINTP2000 ET LINTP2410 ET LINTP2601) OU (LINTP2000 ET LINTP2420 ET LINTP2602) OU (LINTP2000 ET LINTP2430 ET LINTP2603) OU (LINTP2000 ET LINTP2440 ET LINTP2604) OU (LINTP2000 ET LINTP2460 ET LINTP2606)
	• LINTP2000 - Fondements de l'interprétation
	• LINTP2410 - Pratique de l'interprétation consécutive allemand > français
	• LINTP2601 - Introduction à l'interprétation simultanée allemand > français
	• LINTP2000 - Fondements de l'interprétation
	• LINTP2420 - Pratique de l'interprétation consécutive anglais > français
	• LINTP2602 - Introduction à l'interprétation simultanée anglais > français
	• LINTP2000 - Fondements de l'interprétation
	• LINTP2430 - Pratique de l'interprétation consécutive néerlandais > français
	• LINTP2603 - Introduction à l'interprétation simultanée néerlandais > français
	• LINTP2000 - Fondements de l'interprétation
	• LINTP2440 - Pratique de l'interprétation consécutive espagnol > français

- LINTP2604 - [Introduction à l'interprétation simultanée espagnol > français](#)
- LINTP2000 - [Fondements de l'interprétation](#)
- LINTP2460 - [Pratique de l'interprétation consécutive russe > français](#)
- LINTP2606 - [Introduction à l'interprétation simultanée russe > français](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

INTP2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Le français étant la langue A de la formation (c'est-à-dire la langue maternelle ou de culture vers laquelle on interprète), **tout candidat au master en interprétation doit impérativement apporter la preuve d'une parfaite maîtrise de la langue française** : compétence communicative productive (à l'écrit comme à l'oral) de niveau C2 (niveau de langue maternelle et de culture) du [Cadre européen commun de référence](#). Le jury d'admission sera particulièrement attentif à cette condition pour les étudiants non francophones ou non scolarisés en français.

3° En outre, tout étudiant candidat au [Master \[120\] en interprétation](#) doit apporter la preuve d'avoir atteint, **dans les deux langues étrangères** inscrites à son programme, une **compétence communicative réceptive** (compréhension à l'audition et compréhension à la lecture) de niveau C2 (utilisateur expérimenté), ainsi qu'une **compétence communicative productive** (expression orale et écrite) de niveau B2 du [Cadre européen commun de référence](#).

La preuve de niveau C2 (compétence communicative réceptive) et de niveau B2 (compétence communicative productive) peut être apportée par :

- l'attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme et relevés de notes) ;
- une attestation officielle ou un certificat international reconnu par le jury d'admission

Exemples :

- pour l'anglais : IELTS / TOEFL / PTE Academic / Cambridge English, etc.
- pour le français (étudiant allophone) : DALF / TCF, etc.

Pour la langue des signes, une compétence communicative réceptive de niveau C1 ou UE12 (utilisateur expérimenté), ainsi qu'une compétence communicative productive de niveau B2 (UE9) du Cadre européen commun de référence sont requises.

La preuve de niveau C1 (compétence communicative réceptive) et de niveau B2 (compétence communicative productive) peut être apportée par :

- l'attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme et relevés de notes) ;
- une attestation officielle reconnue par le jury d'admission
 - seules les écoles de promotion sociale sont habilitées à délivrer les attestations de niveau B2 ;
 - seul le Service public fédéral Stratégie et Appui (SPF BOSA) est habilité à délivrer des attestations de niveau C1.

Remarque générale relative au choix des langues étudiées

Les combinaisons de langues offertes dans le programme de master sont détaillées à la page suivante : <https://uclouvain.be/prog-intp2m>.

L'admission au master en interprétation implique la poursuite de l'étude de deux langues étrangères inscrites au programme de bachelier.

Tout étudiant souhaitant inscrire à son programme de master la langue germanique ou romane étudiée comme mineure dans le cycle de bachelier doit apporter la preuve du niveau requis dans cette langue.

Tout étudiant qui souhaite modifier son choix de langues par rapport aux langues étudiées durant son premier cycle doit apporter la preuve du niveau requis dans cette ou ces langue(s).

Le test d'aptitude

Un test d'aptitude est organisé après quelques semaines de cours au début du master en interprétation pour aider les étudiants à évaluer leurs aptitudes à l'interprétation.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (anglais + espagnol)		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (hors espagnol)	S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études allemandes Mineure en études anglaises Mineure en études néerlandaises Mineure en études hispaniques Et s'il peut apporter la preuve du niveau requis pour la langue étudiée en mineure	Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master deux des trois langues étudiées en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes dans le master). S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (langue germanique + espagnol)	S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études allemandes Mineure en études anglaises Mineure en études néerlandaises Et s'il peut apporter la preuve du niveau requis pour la langue étudiée en mineure	Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master deux des trois langues étudiées en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes dans le master). S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (espagnol)	S'il a suivi la Mineure en études anglaises Et s'il peut apporter la preuve du niveau requis pour la langue étudiée en mineure	Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master l'anglais et l'espagnol. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en traduction et interprétation		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes dans le master). Voir Procédures d'admission et d'inscription
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues

Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (anglais + espagnol)

étudiées en bachelier (selon les [combinaisons de langues offertes dans le master](#)).

Voir [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Bachelor in de toegepaste taalkunde (programme comportant l'étude du français)

Maîtrise du français de niveau C2 (CECR)

Accès sur dossier

En cas d'admission, l'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées dans le programme de bachelier (selon les [combinaisons de langues offertes dans le master](#)).

Voir [Accès sur dossier](#)

Bacheliers étrangers

Licence en Langues étrangères appliquées (LEA)

Accès sur dossier

En cas d'admission, l'étudiant inscrit à son programme les deux langues étudiées dans le programme de bachelier (selon les [combinaisons de langues offertes dans le master](#)).

Voir [Accès sur dossier](#)

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Les éventuelles [unités d'enseignement supplémentaires](#) sont à suivre à la Faculté de traduction et interprétation Marie Haps de l'Université Saint-Louis - Bruxelles.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Langues germaniques - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en langues et littératures germaniques	Si l'étudiant a suivi, dans le cadre de sa licence, une combinaison de langues offerte dans le master	Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) L'inscription d'une autre langue que celles étudiées (selon les combinaisons de langues offertes dans le master) implique d'apporter la preuve du niveau requis dans cette ou ces langue(s).

Masters

[Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#)
[Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#)
[Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation générale \(anglais + espagnol\)](#)
[Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation générale \(anglais + espagnol\)](#)

Accès direct

Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir [Procédures d'admission et d'inscription](#))

L'inscription d'une autre langue que celles étudiées (selon les [combinaisons de langues offertes dans le master](#)) implique d'apporter la preuve du

niveau requis dans cette ou ces langue(s).

S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Les éventuelles [unités d'enseignement supplémentaires](#) sont à suivre à la Faculté de traduction et interprétation Marie Haps de l'Université Saint-Louis - Bruxelles.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/valorisation-des-acquis-de-l-experience-vae.html>.

Langue des signes de Belgique francophone (LSFB)

Tout candidat non détenteur d'un diplôme universitaire, mais ayant atteint en LSFB une compétence communicative réceptive de niveau C1 ou UE12 (utilisateur expérimenté), ainsi qu'une compétence communicative productive de niveau B2 (UE9) et disposant d'un minimum de 5 années (à temps plein, ou parcours équivalent) d'expérience professionnelle probante dans le monde des sourds et malentendants, en tant qu'interprète scolaire ou "aide à la communication" en LSFB par exemple, peut également introduire un dossier de demande d'inscription au master en interprétation par valorisation des acquis de l'expérience, moyennant l'introduction d'un dossier VAE détaillant le parcours de formation, le parcours professionnel ainsi que les acquis de l'expérience (savoirs, savoir-faire, savoir-être).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Si le parcours de formation antérieur des étudiants est jugé incomplet, des [enseignements supplémentaires](#) peuvent être intégrés à leur programme de master.

Tout candidat au master en interprétation doit impérativement apporter la preuve d'une parfaite maîtrise de la langue française de niveau C2 du Cadre européen commun de référence. Le jury d'admission sera particulièrement attentif à cette condition pour les étudiants non francophones ou non scolarisés en français.

Étudiants porteurs d'un diplôme belge

Les étudiants dont le parcours de formation antérieur n'est pas repris dans les conditions d'admission susmentionnées peuvent introduire leur demande d'inscription selon la [procédure décrite ci-dessous](#).

Étudiants porteurs d'un diplôme international (UE)

Les étudiants dont le parcours de formation antérieur n'est pas repris dans les conditions d'admission susmentionnées peuvent introduire leur demande d'admission selon la [procédure décrite ci-dessous](#).

Étudiants porteurs d'un diplôme international (hors UE)

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er et/ou 2e cycle délivré par une université hors Europe ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission, à condition d'avoir obtenu au moins 55% (ou 11/20) de moyenne générale pour l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine.

Les dossiers ne remplissant pas cette condition de moyenne minimale requise seront écartés d'office.

Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative dûment attestée (voir [Valorisation des acquis de l'expérience](#)).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes de **renseignements complémentaires** concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be) de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

Toute **demande d'admission, d'inscription ou de réinscription** (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain (SIC) : <https://uclouvain.be/inscription>.

Si une **autorisation ou dérogation facultaire** est demandée par le Service des inscriptions de l'UCLouvain (SIC), la demande d'autorisation doit être introduite en Faculté de philosophie, arts et lettres, selon la procédure décrite à la page : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/admission-et-inscription.html>.

PÉDAGOGIE

Points forts de l'approche pédagogique

De nombreux dispositifs d'apprentissage ancrés dans la future vie professionnelle du diplômé interprète

La pédagogie utilisée dans le programme de master en interprétation a été réfléchi en ayant en perspective la future vie professionnelle du diplômé : mélange équilibré entre apports théoriques et situations pratiques, apprentissage actif au centre des préoccupations, place importante réservée au développement de compétences professionnelles.

La pédagogie adoptée met en avant des activités d'apprentissage orientées vers les attendus et les exigences de la profession, allant jusqu'à placer les étudiants en situation professionnelle, en particulier :

- des cours (du second bloc annuel de master) donnés par des interprètes professionnels qui se basent sur leur pratique quotidienne dans leur enseignement ;
- des cours-séminaires en petits groupes permettant une réelle interaction avec l'enseignant ;
- la collaboration avec de grandes institutions internationales (UE, EUROCONTROL, OTAN, Conseil de l'Europe, etc.) : visites de leur service d'interprétation et stages en cabine muette ;
- des modules d'« Assistance pédagogique » thématiques dispensés, plusieurs fois par an, aux étudiants et enseignants par des interprètes professionnels de la Commission européenne (SCIC) ;
- des simulations de conférences multilingues reproduisant des conditions de travail réelles ;
- des stages à micro ouvert en milieu professionnel pour diverses organisations (ASBL) lors de conférences, événements ponctuels ; ces stages sont sélectionnés avec rigueur dans le respect des bonnes pratiques de la profession et sont encadrés par des enseignants.

Ainsi, de nombreuses unités d'enseignement et activités du programme permettent à l'étudiant d'acquérir les savoirs et de développer les compétences nécessaires pour l'exercice du métier d'interprète.

Le travail de fin d'études offre la possibilité à l'étudiant de développer et d'intégrer une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse qui fera du diplômé un interprète universitaire capable de consolider et enrichir sa pratique professionnelle par des apports théoriques et une approche réflexive.

Les étudiants bénéficient des moyens informatiques les plus modernes ainsi que de salles avec cabines d'interprétation simultanée. Ces dernières sont, en outre, à la disposition des étudiants en-dehors des heures de cours afin qu'ils puissent s'y entraîner entre eux.

Une variété de stratégies d'enseignement et de dispositifs d'apprentissage

L'étudiant sera confronté à des dispositifs pédagogiques variés en cohérence avec les différentes compétences à développer : cours magistraux, séances d'exercices, travaux individuels, séminaires, simulations de situations professionnelles, stages.

Cette variété de situations aide l'étudiant à construire son savoir et à développer ses compétences de manière itérative et progressive, tout en développant son autonomie, son sens de l'organisation, sa maîtrise du temps, ses capacités de communication dans différents modes...

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Les modalités d'évaluation varient en fonction des unités d'enseignements et des acquis d'apprentissage visés : examens écrits ou oraux, rapports écrits (avec ou sans présentation orale)...

En outre, les dispositifs spécifiques suivants sont mis en œuvre :

- **Test d'aptitude** après quelques semaines de cours du bloc annuel 1. Il a pour but de donner aux étudiants ayant choisi le master en interprétation une évaluation de leurs aptitudes à mener à bien ces études. Il s'agit d'un test d'orientation obligatoire mais indicatif, n'ayant pas valeur d'examen. Les étudiants qui reçoivent un avis défavorable ont la possibilité de se réorienter vers le master en traduction.
- Pour chacun des **stages** réalisés, l'évaluation se base sur trois rapports : celui de l'organisme d'accueil, celui de l'enseignant accompagnant les étudiants et celui réalisé par l'étudiant.
- Organisation en cours du bloc annuel 2 de « **jurys blancs** » à **but formatif**, destinés à placer les étudiants dans les circonstances de l'examen, face à un jury de professionnels. L'objectif est aussi de les habituer au stress inhérent à la profession ainsi que de les préparer aux concours d'interprètes des grandes organisations internationales ;
- **Evaluation intégrée en fin de master** par un jury professionnel composé des enseignants, d'interprètes professionnels extérieurs à la formation et de représentants des services d'interprétation d'organisations internationales. L'évaluation se fait par des professionnels selon des critères en cohérence avec le référentiel d'acquis d'apprentissage (profil de sortie du diplômé) et les exigences du milieu professionnel, ce qui garantit la reconnaissance du diplôme par la profession.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

L'organisation du [Master \[120\] en interprétation](#) ne permet un échange à l'étranger que dans certaines conditions, examinées au cas par cas par les responsables du programme.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Autres masters accessibles :

- Le [Master \[120\] en linguistique](#) est particulièrement bien indiqué comme autre master accessible après un master en interprétation
- Le [Master \[120\] en traduction](#)
- En outre, de nombreux masters UCLouvain (masters 120, masters 60 ou de spécialisation) sont accessibles aux diplômés masters UCLouvain. Par exemple :
 - le [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#) (accès sur dossier)
 - le [Master \[120\] en études européennes](#)
 - les différents [Master \[60\] en information et communication](#) Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): [voir dans cette liste](#)
 - le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

Agrégation :

Au terme du master 120, l'étudiant peut accéder à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres modernes, orientation germaniques\)](#) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres modernes, orientation générale\)](#)
 Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement, cliquez ici (<http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>)

Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès au [Doctorat en Langues, et lettres et traductologie](#).

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Louvain School of Translation and Interpreting ([LSTI](#))

Responsable académique du programme: [Marie-Aude Lefer](#)

Jury

- Présidente: [Françoise Gallez](#)
- Secrétaire: [Tania Biondi](#)
- 3e membre du jury restreint: [Marie-Aude Lefer](#)

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be